

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 08 avril 2024 – 19 heures 45  
Mairie de MONTLEBON**

**Conseillers**

En exercice 19  
Présents 12  
Votants 17  
Absents 07

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril,  
Le Conseil Municipal de Montlebon s'est réuni à la salle d'Honneur en  
Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Mme Catherine  
ROGNON, Maire, pour la session ordinaire du mois d'avril.

**Date de convocation :** 03/04/2024

**Présents :** M. R. BINETRUY, M. C. BOURDENET, Mme R. DE AZEVEDO, M. K. FADIN, Mme M-J. KACZMAR, M. P. NUSSBAUM, M. G. POLAT, M. L. PONTARLIER, M. J-L. PUGIN, Mme C. ROGNON, Mme M-P. ROUGNON-GLASSON, M. J. ROUXBEDAT.

**Excusés**

**Représentés :** Mme A. BOURNEZ (pouvoir à M. G. POLAT), Mme M. DUBOIS (pouvoir à M. L. PONTARLIER), Mme E. GOSATTI (pouvoir à Mme R. DE AZEVEDO), Mme C. LAMBERT (pouvoir à Mme C. ROGNON), M. R. MOYSE (pouvoir à M. J-L. PUGIN).

**Absente :** Mme L. DURAN, Mme E. JULLIARD.

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le conseil ; M. C. BOURDENET a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

---

A 19h52, Madame le Maire déclare la séance ouverte.

---

**20240408-01 Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Eau**

Mme ROUGNON-GLASSON présente le Budget Primitif 2024 du Budget annexe Eau :

<b>DEPENSES D'EXPLOITATION</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
011	Charges à caractère général	181 800.00 €
012	Charges de personnel	53 000.00 €
014	Atténuation de produits	38 000.00 €
022	Dépenses imprévues	7 000.00 €
65	Autres charges de gestion courante	204 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	15 000.00 €
68	Dotations aux amortissements	1 000.00 €
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>499 800.00 €</b>
023	Virement Section d'Investissement	73 892.19 €
042	Opération d'ordre entre sections (Amort.)	93 044.38 €

<i>Total Dépenses d'ordre</i>	166 936.57 €
<b>TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION</b>	<b>666 736.57 €</b>

<b>RECETTES D'EXPLOITATION</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
70	Produits des services	501 500.00 €
<i>Total Recettes réelles</i>		<i>501 500.00 €</i>
002	Excédent antérieur reporté	168 127.26 €
042	Opération d'ordre entre sections	41 367.57 €
<i>Total Recettes d'ordre</i>		<i>209 494.83 €</i>
<b>TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>710 994.83 €</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
001	Déficit antérieur reporté	321 298.04 €
20	Immos incorporelles	
21	Immos corporelles	176 800.00 €
<i>Total Dépenses réelles</i>		<i>498 098.04 €</i>
020	Dépenses imprévues Invest	10 000.00 €
040	Opération d'ordre entre sections	41 367.57 €
<i>Total Dépenses d'ordre</i>		<i>51 367.57 €</i>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>549 465.61 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
10	Dotations Fonds divers	321 298.04 €
13	Subventions d'investissement	61 231.00 €
<i>Total Recettes réelles</i>		<i>382 529.04 €</i>
021	Virement de la section d'exploitation	73 892.19 €
040	Opération d'ordre entre section	93 044.38 €
<i>Total Recettes d'ordre</i>		<i>166 936.57 €</i>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>549 465.61 €</b>

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ADOPTE le Budget Primitif 2024 du Budget annexe Eau, présenté ci-dessus.

**20240408-02 Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Bois**

Mme ROUGNON-GLASSON présente le Budget Primitif 2024 du Budget annexe Bois :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
011	Charges à caractère général	24 447.32 €
65	Versement Budget communal	58 000.00 €
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>82 447.32 €</b>
023	Virement Section d'Investissement	29 160.00 €
<b>Total Dépenses d'ordre</b>		<b>29 160.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>111 607.32 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
70	Produits des services	100 720.00 €
<b>Total Recettes réelles</b>		<b>100 720.00 €</b>
002	Excédent antérieur reporté	10 887.32 €
<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>10 887.32 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>111 607.32 €</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
21	Immos corporelles	29 160.00 €
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>29 160.00 €</b>
001	Déficit antérieur reporté	16 089.10 €
<b>Total Dépenses d'ordre</b>		<b>16 089.10 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>45 249.10 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
1068	Excédent de Fonctionnement	16 089.10 €
<b>Total Recettes réelles</b>		<b>16 089.10 €</b>
021	Virement de la section d'exploitation	29 160.00 €
<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>29 160.00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>45 249.10 €</b>

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ADOPTE à l'unanimité des membres présents, le Budget Primitif 2024 du Budget annexe Bois, présenté ci-dessus.

### **20240408-03 Vote du Budget Primitif 2024 – Budget Communal**

Madame le Maire donne la parole à Mme ROUGNON-GLASSON, Adjointe, responsable de la commission Finances.

Mme ROUGNON-GLASSON propose un ensemble d'investissements pouvant être réalisés en 2024 (déjà exposés lors du Débat d'Orientation Budgétaire), dont il faudra prévoir la dépense au Budget Primitif 2024.

Sont également présentés :

- Les subventions accordées et attendues,
- L'état de la dette,
- La simulation du produit attendu suite au vote des taux d'imposition,
- Le récapitulatif des frais de maintenance annuels.

Cet exposé entendu, Mme ROUGNON-GLASSON présente le Budget Primitif 2024 du Budget Communal :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
011	Charges à caractère général	780 625.00 €
012	Charges de personnel	518 455.00 €
014	Atténuation de produits (FPIC)	27 500.00 €
65	Autres charges de gestion courante	336 604.65 €
66	Charges financières	56 300.00 €
67	Charges exceptionnelles	500.00 €
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>1 719 984.65 €</b>
<b>Total Dépenses d'ordre</b>		<b>0.00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 719 984.65 €</b>

<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		
<i>Chapitres</i>		<i>Montant</i>
<i>N°</i>	<i>Intitulé</i>	
013	Atténuation de charges (Remb.)	10 000.00 €
70	Produits des services	132 530.00 €
73	Impôts et Taxes	113 000.00 €
731	Fiscalité locale	933 650.00 €
74	Dotations et participations	339 247.00 €
75	Autres produits de gestion courante	333 700.00 €
76	Produits financiers	4.00 €

<b>Total Recettes réelles</b>		<b>1 862 131.00 €</b>
002	Excédent antérieur reporté	991 173.09 €
<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>991 173.09 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>2 853 304.09 €</b>

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Chapitres</b>		<b>Montant</b>
<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>	
10	Dotations Fonds divers Réserves	436.00 €
16	Remboursements d'emprunts	129 639.99 €
20	Immos incorporelles	22 530.00 €
21	Immos corporelles	2 558 165.00 €
<b>Total Dépenses réelles</b>		<b>2 710 770.99 €</b>
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	290 737.33 €
<b>Total Dépenses d'ordre</b>		<b>290 737.33 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 001 508.32 €</b>

<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>Chapitres</b>		<b>Montant</b>
<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>	
10	Dotations Fonds divers	397 800.33 €
13	Subvention d'investissement	1 224 024.00 €
16	Emprunts et dettes assimilée	1 430 000.00 €
<b>Total Recettes réelles</b>		<b>3 051 824.33 €</b>
021	Virement de la Section de Fonctionnement	
024	Produits des cessions	152 000.00 €
<b>Total Recettes d'ordre</b>		<b>152 000.00 €</b>
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 203 824.33 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ADOPTE le Budget Primitif 2024 du Budget Communal tel que présenté ci-dessus.

Mme le Maire remercie les services et les élus et notamment Mme ROUGNON-GLASSON pour la présentation et le travail réalisé pour l'élaboration du Budget 2024.

#### **20240408-04 Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables**

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, notamment son article 15,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 décembre 2023 ayant pour objet une demande de prolongation du délai pour l'identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables jusqu'au 30 avril 2024,

Mme le Maire donne la parole à Mme KACZMAR, Adjointe à l'Urbanisme.

Elle présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones. Elle précise que cette identification s'est faite avec l'aide des services de la CCVM.

Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée du 12 février au 4 mars 2024 selon les modalités suivantes : un questionnaire en ligne a été transmis à la population pour recueillir leur avis sur les zonages proposés. Les observations déposées, telles que jointes à la présente délibération, concernent essentiellement le photovoltaïque et l'hydroélectricité et ne donnent pas lieu à une modification des zonages proposés.

Mme KACZMAR informe le Conseil municipal que la cartographie des zones d'accélération a été transmise pour avis le 28 février au Parc Naturel Régional du Doubs Horloger.

Les propositions des zones d'accélération de production d'énergies renouvelables dans la commune sont présentées dans le dossier de concertation ci annexé.

Chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergie renouvelable est présentée :

- Hydroélectricité : proposition de supprimer ce zonage,
- Méthanisation : proposition de supprimer ce zonage,
- Photovoltaïque au sol : proposition de supprimer ce zonage
- Photovoltaïque en toiture : inclure le zonage ABF
- Photovoltaïque en ombrière sur parking : proposition de valider le zonage
- Géothermie : proposition de valider le zonage
- Réseaux de chaleur : proposition de valider le zonage
- Eolien : proposition de valider aucun zonage

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DEFINIT comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées ci-dessus,
- VALIDE la transmission avec l'aide de la CCVM qui dispose des moyens SIG de la cartographie de ces zones aux services de l'Etat à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département du Doubs, à l'adresse : <https://planification.climat-energie.gouv.fr/>

#### **20240408-05 Convention de fourniture d'eau potable à la commune de Grand'Combe Chateleu**

Mme le Maire présente la convention de fourniture d'eau potable à la commune de Grand'Combe Chateleu.

La convention a pour but de définir les conditions, modalités techniques et financières, droits et obligations de chaque partie, afférents à la fourniture en eau potable par la commune de Montlebon à la commune de Grand'Combe Chateleu pour la partie du hameau de Cornabey située sur cette le territoire de cette dernière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE la convention pour la fourniture d'eau potable à la commune de Grand'Combe Chateleu ci-annexée,
- DIT que cette convention prend effet rétroactivement à la date du 01/09/2022,
- AUTORISE Mme le Maire à signer la présente convention,
- DIT que les recettes correspondantes seront inscrites au Budget annexe Eau.

#### **Questions diverses**

- Dates à retenir :

Divers

- 10/04 – 18h15 : Conseil Communautaire (vote du Budget) à Grand'Combe Chateleu
- 13/04 – 9h00 : opération village propre (rdv sur la place des Minimes)
- 18/04 – 18h45 : PLUi-H à Morteau

Commissions :

- 09/04 – 20h00 : commission Association Foncière
- 15/04 – 19h00 : commission bois et forêts
- 25/04 – 19h00 : commission cimetières

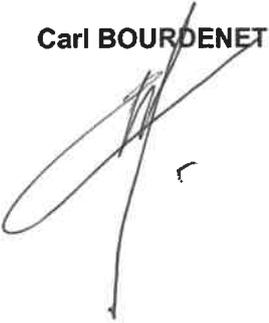
Prochaine réunion du Conseil municipal :

- **Lundi 06 mai à 19h45**

**La séance est levée à 21h50.**

**Le secrétaire de séance,**

**Carl BOURDENET**



**Le Maire,**

**Catherine ROGNON**

